



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI PAYS DU CENTRE

ESI Clermont Guichard
ESI Clermont Parlette
ESI Limoges
ESI Nevers

CTL du 17 octobre 2014

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques

Sous le diktat des organisations patronales et plus particulièrement du Medef, le gouvernement persiste et signe ! Répondant toujours plus aux exigences de rentabilité des actionnaires, des marchés financiers et du capital, le gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à multiplier les exonérations et les allègements des cotisations sociales patronales et des impôts des entreprises.

Il tente de condamner le monde du travail à l'austérité à vie en imposant une purge budgétaire et une baisse de la dépense publique de plus de 50 milliards d'ici 2017 dont 21 milliards au titre du projet de loi de finances 2015. Dans un tel contexte, de nouvelles et lourdes attaques sont portées contre toutes les dimensions de l'action publique : celles de la sécurité sociale, celles de l'État et de ses opérateurs, celles des collectivités territoriales.

A l'évidence le gouvernement entend s'obstiner, avec une nouvelle séquence particulièrement agressive de la réforme de l'État et des collectivités territoriales :

- ✓ Mise en œuvre d'une réforme territoriale ayant pour objectif de réduire le périmètre et les champs de compétence des collectivités territoriales,
- ✓ Engagement d'une révision des missions des administrations centrales et déconcentrées poursuivant au moins trois objectifs : identifier celles qui continueraient à relever des missions de l'État, celles qui doivent être abandonnées ou transférées y compris à des opérateurs privés, celles qui doivent être exercées différemment.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit les plans pluriannuels de suppression des emplois dans de nombreux ministères, diminue les crédits de fonctionnement et d'investissement, s'attaque aux services publics de pleine compétence et de proximité, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations, en réduisant le nombre des implantations administratives.

Enfin, du fait du refus des pouvoirs publics de procéder à une augmentation significative des rémunérations versées, à une revalorisation significative des budgets alloués au titre des politiques de l'action sociale, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail, un nombre sans cesse croissant d'agents est aujourd'hui confronté à une dégradation des conditions de vie au et hors du travail.

Dans un tel contexte, la CGT Finances Publiques Pays du Centre réitère sa condamnation du pacte dit de « responsabilité » et les discours de culpabilisation des chômeurs, des fonctionnaires qui seraient responsables des déficits publics. Nous disons « ça suffit le chômage, les bas-salaires, la précarité, l'incertitude du lendemain. »

Nous réaffirmons que l'action publique participe à la création de richesses mais aussi à la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de même qu'à la construction d'une société du plein emploi.

Il est nécessaire et possible de créer des emplois, d'augmenter les salaires, d'imposer au capital une contribution plus grande au financement des budgets de l'État, des collectivités territoriales et de la sécurité sociale.

De telles orientations doivent trouver une traduction concrète dans les prochains projets de loi de

finances et de financement de la sécurité sociale

Lundi 6 octobre se tenait un CT Ministériel où les suppressions d'emplois et la réduction des moyens pour notre ministère ont été officiellement annoncées : 2466 suppressions d'emplois et 2% de diminution des moyens budgétaires.

Pour la DGFIP, ce serait près de 2000 emplois de supprimés !

Cette déclinaison de la politique actuelle est intolérable et n'a de cesse de mettre à mal nos missions et nos conditions de vie au travail.

Ces choix d'austérité conduisent, entre autres, à l'affaiblissement de la mission de contrôle des fonds publics dévolue à notre administration alors même que les besoins sociaux nécessitent bien au contraire leur renforcement.

Concernant la sphère informatique, début Août, un décret est sorti organisant la prise en main par le 1er ministre et la DiSIC de la quasi-totalité des services informatiques de l'état !

Par une nouvelle note du 16 septembre, le 1er ministre précise ses objectifs : interministérialité, simplification, mutualisation, regroupements, économies budgétaires chiffrées dès le mois d'avril 2014 de 20% à 40% des dépenses informatiques d'ici trois à cinq ans.

Chaque ministère devra passer par la « case » DiSIC pour établir des plans d'investissement, pour lancer des projets informatiques (caractéristiques, coûts prévisionnels). Ce sera aussi la réduction du nombre de plates-formes informatiques.

Nous apprenons par les documents du GT national sur l'informatique du 16 octobre que la mutualisation de missions devrait voir le jour en 2015 : 1 plate-forme budget et une autre pour la formation professionnelle pour l'ensemble des DISI.

Quid des agents ? La gestion des ressources dites « humaines » est loin de convenir à la CGT !

Les agents ne doivent pas être considérés seulement comme des ressources mais comme des êtres humains !

Dans ce contexte de plus en plus difficile pour tous et particulièrement pour les agents de la DISI Pays du Centre, les représentants CGT Finances Publiques tient à vous informer de ses inquiétudes au sujet de la qualité du dialogue social au sein de notre Direction. Au fil du temps les engagements pris, d'informer les élus du personnel des évolutions au sein de la DISI semblent aujourd'hui de lointains souvenirs. C'est ainsi que sur plusieurs sujets, par exemple l'affectation des nouveaux agents au 1er septembre 2014, les représentants du personnel ont été informés des affectations après l'arrivée des agents. Les représentants CGT Finances Publiques demandent également d'avoir communication d'informations organisationnelles, budgétaires dans chaque ESI par exemple : restructurations de services, évolutions de missions, etc..

Avant la création de la DISI, nous en étions informés et si nécessaire nous pouvions émettre des avis dans l'intérêt des agents.

Nous vous demandons instamment de bien vouloir reconsidérer la manière dont vous voulez voir se dérouler le dialogue social au sein de la DISI.